

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 80

Présents : 34

Représentés (pouvoirs) : 8

Date de la première convocation : 20/12/2024

Date de la deuxième convocation : 10/01/2025

Date de l'affichage par extrait de la

présente délibération : / /2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 20 JANVIER 2025**

Délibération n° DCS/2025/01

OBJET : CANDIDATURE AMI FRICHE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE VINGT JANVIER

Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à la salle des IV Vents à Rambaud après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce conseil syndical fait suite à celui du 9 janvier qui ne s'est pas tenu faute de quorum.

Etaient présents ou représentés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : BRIOULLE Jean-Pierre représenté(e) par GILARDEAU Christian (pouvoir), GILARDEAU Christian, SELIER Jacques représenté(e) par ROUSTANG Benoît (pouvoir), Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : ACHIN Richard, GUILLE Raphaël, BERNARD Julie, SALAUN Thérèse, Jean-Michel CRET, BONNABEL Eveline représenté(e) par ACHIN Richard (pouvoir), CARLUE Ivan, MONFORT Didier, DABAT Marc, DISDIER Christophe représenté(e) par SARRAZIN Bruno (pouvoir), GARCIN Bernard, GINSBERG RIGAUD Catherine, MACLE Josiane, MOREL Christian, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno, Pierre BOYER suppléant de Martine PY

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : BONNAFFOUX Joël, BOURGADE Béatrice, CLAUZIER Élisabeth, ESTACHY Jean-François, PONS Julien, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, TAIX Marie-Laure représenté(e) par BONNAFFOUX Joël (pouvoir),

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEGRA Francesco représenté(e) par GRIMAUD Roger (pouvoir), AYACHE Serge, BOUTRON Claude, COSTORIER Rémi, DIDIER Roger représenté(e) par BOUTRON Claude (pouvoir), DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRIMAUD Roger, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, LOUCHE Frédéric représenté(e) par COSTORIER Rémi (pouvoir), BENOITS Yves, Françoise BERNERD suppléante de Ginette MOSTACHI, Jean-Claude LAFONT suppléant de Rémy ODDOU

Etaient absents ou excusés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : ACANFORA Christiane, AQUINO Roger, BARTHELEMY Monique, PANSERI Jean-Marc, Benoit CHARLEAU, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FRANCOU Jacques, FROGET Alain, IDELOVICI Richard, LAURENS Jean, RICOU CHARLES Michel, ROUSSEAU Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe,

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : BELLON François, DESSEIN Aurélie, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, RAYNE Jean-Michel,
Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : ARNAUD Rolland, BORRELLY Alexandre,
CHEVALIER Florence, KUENTZ Adèle, LEFORT Dominique, REYNAUD Laurent, SOLOMIAC Florence,
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEC Patrick, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH
Pimprenelle, COMBE Hervé, GRENIER Maryvonne

Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

Gérard MATHIEU, La Fare en Champsaur

Martine ARMELIN, suppléante St Léger les Mèlèzes

Meije ARNAUD, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Alix SAVINE, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Simon GALLES, directeur du Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : M. Raphaël GUILLE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Considérant le travail accompli dans le cadre de l'étude de définition et de mobilisation des gisements fonciers sur l'aire gapençaise en 2023 et 2024,

Considérant les nombreux travaux relatifs à la Révision du SCoT et la priorisation du foncier au sein des enveloppes notamment sur les friches au sens du code de l'urbanisme,

Considérant l'implication du Syndicat mixte sur le programme de recherche MALTOSE (Modélisation de l'Artificialisation des sols et Optimisation de la Séquence ERC),

Considérant la mise en place d'actions de formations/actions autour de la sobriété foncière,

Considérant la délibération du Bureau syndical du 13/12/2024,

Et en réponse à des problématiques territoriales concrètes et adaptées au territoire de l'aire gapençaise,

Le Président indique que suite aux travaux menés dans le cadre de l'AMI ZAN, le Syndicat Mixte a la possibilité de candidater à l'AMI Friche de la Région SUD PACA.

La candidature porte sur un accompagnement technique du Syndicat Mixte des trois communes (Veynes, Aubessagne, Saint-Jacques en Valgaudemar).

Le Président propose :

- D'accompagner les collectivités dans la mutation des fonciers stratégiques d'importance
- De soutenir les projets des collectivités sur les friches identifiées

La candidature et demande de subvention du Syndicat Mixte du SCoT à la Région est proposé par le Président au Comité Syndical :

- Vote contre : 5
- Abstention : 0

La candidature et demande de subvention sont adoptées à la majorité des voix.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.


Le Président,
Benoît ROUSTANG